

4 *Francs*

LE QUOTIDIEN

DIRECTEUR : PHILIPPE TESSON

N° 4513 - MERCREDI 18 MAI 1994

RWANDA. MAI 94

■ *L'atroce document photographique que nous jugeons bon de publier, dans des proportions qui nous sont inhabituelles, ne se veut que l'illustration de la réalité du Rwanda, aujourd'hui, telle que nous l'a décrit le docteur Eric Girard, de retour de cet enfer (lire en page 3).*

Cette réalité, les Nations unies semblent enfin en avoir pris conscience. Mais il aura fallu attendre pour cela près de six semaines. On ne se demandera même pas s'il n'est pas déjà trop tard. On le sait. Le Conseil de sécurité, celui-là même qui avait décidé du retrait d'un contingent de l'ONU au début du massacre, le Conseil de sécurité donc, a décidé d'un retour des Casques bleus au Rwanda. Mais, une fois encore, dans sa pusillanimité, il a enfermé leur mission dans de strictes limites. Les cinq mille cinq cents soldats qui arriveront peut-être un jour — pour l'heure seule une poignée d'observateurs va être dépêchée — devront se cantonner dans l'humanitaire. Il n'est pas question d'interposition. La France qui souhaitait, elle, une opération plus radicale, n'a pas été entendue. Autant dire qu'exception faite, peut-être, de la capitale Kigali, le carnage va pouvoir se poursuivre en toute impunité dans ce pays. A nouveau, les Casques bleus vont faire office de brancardiers et vont devoir espérer que des jours meilleurs amèneront une paix qu'ils n'auront pas le droit d'imposer.

Et encore, le Conseil de sécurité de l'ONU ne s'est-il pas décidé au minimum sans réticences. Jusqu'à la dernière heure, les Etats-Unis ont tenté de convaincre la communauté internationale des vertus de l'inaction. Sans doute l'aventure somalienne porte-t-elle ses fruits empoisonnés à Washington. Pourtant, au Rwanda, ce n'est pas d'ingérence qu'il s'agit, ni même de devoir humanitaire. Devant l'ampleur du massacre, quand les bornes de l'horreur sont dépassées, on ne peut que constater que la survie de tout un peuple est en jeu. L'alternative, alors, devient simple : on l'abandonne à la mort ou on tente de le sauver.

Les Nations unies n'ont pas vraiment voulu choisir. Comme c'est désormais la coutume, elles ont opté pour la demi-mesure, pour l'alibi humanitaire. Ainsi, à peu de frais et à peu de risques, les nations civilisées apaisent-elles leur conscience.

■ Philippe MARCOVICI

